Le SNEFCCA

SYNDICAT NATIONAL DES ENTREPRISES DU FROID, DES ÉQUIPEMENTS DE CUISINES PROFESSIONNELLES & DU CONDITIONNEMENT DE L'AIR

F-Gas : les résultats encourageants d'une profession engagée

Presse n°2021/04 - Mars 2021

En 2020, une fois encore, la consommation des HFC en France est inférieure à celle imposée par la réglementation F-Gas. Cette donnée, favorable pour la profession, reflète l'engagement de tous les acteurs de la filière du froid et du conditionnement de l'air.

UN SUCCES ISSU D'UNE DEMARCHE COLLECTIVE ET VOLONTAIRE

Sur la période 2018-2020, alors que la réglementation F-Gas imposait une consommation maximum de 63% de fluides frigorigènes (en tonne équivalent CO2) par rapport à la période de référence (2009-2012), **la mobilisation et les efforts déployés par l'ensemble de la filière ont permis une consommation moyenne de 43%**, soit 20% de moins que ce qu'exigeait la F-Gas.

Kilgali F-Gas
Consommation annuelle (données Snefcca)
Evolution F-Gas à venir
Kt
100
90
80
70
60
50
40
30
20
10
0
-25%
-25%
-25%